



Colombier, le 31 mars 2009

Commission de gestion

Roger Miserez
Stade du Littoral
Route des Longues-Raies 2
2013 Colombier
Fax +41 (0) 32 841 36 87
E-Mail siaal@ne.ch
Mobile +41 (0) 79 219 10 94

Aux écoles, clubs
utilisant les installations
du Stade du Littoral
à Colombier

Madame, Monsieur,

Avec l'arrivée du printemps, les activités vont reprendre sur nos installations. Aussi, nous nous permettons de vous remettre en annexe divers documents, dont :

- Les directives et renseignements pour l'exploitation des installations.
- Le règlement pour l'exploitation de la buvette et salle multifonctions.
- Les tarifs de location.
- Le prix de vente des boissons facturées aux utilisateurs.
- Le plan des réservations à ce jour.
- La demande de location des installations. *

* Ce formulaire doit nous être retourné au minimum 3 semaines avant la manifestation (excepté pour les matches de football).

Le plan d'occupation des installations peut être consulté sur le panneau d'affichage situé sous la tribune.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir prendre connaissance de ces documents et de bien vouloir informer les personnes concernées.

Nous vous rappelons que les demandes de location doivent parvenir à l'adresse de la Commission de gestion.

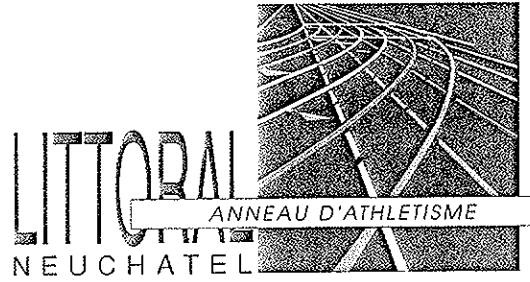
En restant volontiers à votre disposition, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Le président :

Roger Miserez

Annexes : ment.

Copie à : membres du comité directeur



Directives et renseignements pour l'exploitation des installations de l'Anneau d'athlétisme de Colombier

1. Concierger/responsable

Monsieur Daniel RIBEAUD, à Bevaix
No de tél./fax de l'anneau : 032/841 36 87
No. Mobile : 079/502 97 08

2. Correspondance

SIAALN – Stade du Littoral
Route des Longues-Raies 2
2013 Colombier
Courriel : siaaln@ne.ch

Tél. 079/502 97 08

3. Parcage

Nous vous informons que le **parcage des véhicules est strictement interdit à proximité de la tribune et sur les surfaces engazonnées**, à l'exception des véhicules devant décharger du matériel. Durant les manifestations, seuls sont autorisés à pénétrer dans la parcelle, les véhicules absolument nécessaires à l'organisation. Le SIAALN décline toute responsabilité en cas d'accident ou lors d'incident qui porterait atteinte à la nappe phréatique et à l'état de la piste synthétique.

Pour le parking militaire des Paviers, une autorisation doit être demandée auprès de l'intendance de la Place d'armes.

L'accès aux maisons du voisinage doit être garanti.

Les vélos et vélomoteurs doivent être parqués à l'entrée du site sur les places réservées.

Les véhicules prioritaires (ambulance et pompiers) doivent toujours pouvoir accéder au site.

4. Matériel

Nous vous rappelons que chaque utilisateur est tenu de ranger le matériel et de fermer le local. Chaque utilisateur est en possession d'une clé permettant d'avoir accès au matériel d'entraînement.

Le matériel réservé à la compétition n'est pas à disposition pour les entraînements.

Pour emprunter du matériel appartenant au SIAALN, une demande orale est à présenter auprès du concierger/responsable ou du responsable de la commission de gestion.

Au terme de l'entraînement, les installations doivent être remises en état, soit:

- **Les abords des fosses de saut balayés;**
- **Le sable égalisé et les bâches remises sur les fosses de saut en longueur ;**
- **Les couverts remis et cadenassés sur les matelas de saut ;**
- **Les buts mobiles et bancs de joueurs doivent être rangés et cadenassés.**

Nous rappelons aux utilisateurs qu'il est formellement interdit de toucher les buses d'arrosage.

Il est strictement interdit d'utiliser du scotch sur les façades et les portes. Veuillez utiliser les panneaux disponibles fixés dans le couloir sous la tribune.

5. Vestiaires

Les écoles et clubs locataires ont une clé leur permettant d'avoir accès aux vestiaires et locaux sanitaires. **Au terme des leçons (fin de matinée et fin de journée), les vestiaires doivent être fermés à clé.** Au terme des entraînements/manifestations, les vestiaires, grilles et portail d'entrée, doivent être fermés à clé.

6. Eclairage

Nous prions les clubs d'utiliser l'éclairage artificiel que lorsque c'est nécessaire, et d'enclancher le bouton piste ou terrain selon le type d'entraînement.

7. Utilisation

Nous demandons aux écoles, clubs, groupements de bien vouloir respecter le plan d'occupation. Lorsque plusieurs groupes utilisent les installations en commun, le dialogue permettra toujours de se répartir les diverses installations. Nous rappelons que les entraînements sont supprimés lors des compétitions.

Le SIAALN a décidé que cet Anneau d'athlétisme était ouvert à chacun. Il va de soi que les locataires sont prioritaires et que pour les entraînements individuels le matériel appartenant au SIAALN n'est pas mis à disposition.

En hiver, chaque mercredi le stade est illuminé de la tombée de la nuit à 20h.00 jusqu'à l'introduction de l'heure d'été.

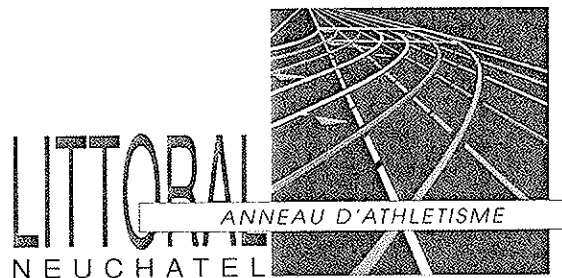
8. Animaux

Il est strictement interdit d'amener des chiens à l'intérieur du périmètre de l'installation. Il appartient au locataire de faire respecter cette interdiction.

9. Renseignements

Pour tout problème, demande de renseignements ou suggestions, nous vous prions de vous adresser au concierge ou à la commission de gestion.

Colombier, le 07 avril 2009/MI



**Tarifs de location des installations et équipements de
l'Anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois, à Colombier - SIAALN**

Meeting - compétition

Tarif forfaitaire comprenant: accès aux 4 vestiaires + vestiaires arbitres, locaux sanitaires, zones WC public et handicapés. Accès aux locaux de la tour de chronométrage. Mise à disposition de l'installation de chronométrage, de la sonorisation et du matériel réservé à la compétition.

Par jour **SFr. 350.00**

Matches de football

y.c accès aux vestiaires (joueurs et arbitres), locaux sanitaires, éclairage et marquage du terrain.

Par match de football **SFr. 180.00**

Un tarif forfaitaire annuel est appliqué pour les clubs locataires.

Location des salles multifonctions et buvette (*)

Location salle multifonctions	Par jour	SFr. 50.00
Location salle buvette et l'équipement	Par jour	SFr. 60.00
Location des deux salles	Par jour	SFr. 110.00
Location pour privés	Par local et par jour	SFr. 110.00
Location des deux salles pour privés	Par jour	SFr. 220.00

(*) voir règlement spécial

(*) supplément beamer et écran **SFr. 10.00**

Location pour les entraînements

y.c accès aux vestiaires, locaux sanitaires, utilisation du matériel d'entraînement et éclairage

L'heure annuelle **SFr. 700.00**

L'heure annuelle - sans vestiaires **SFr. 500.00**

Par entraînement de football **SFr. 120.00**

Un tarif forfaitaire annuel ou semestriel est appliqué pour les clubs locataires

Ecoles

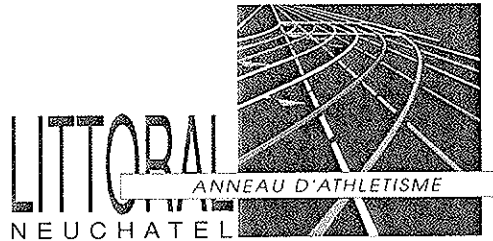
Selon un tarif spécial négocié par le comité directeur.

Camps / cours de formation pour entraîneurs

Tarif forfaitaire journalier **SFr. 110.00**

Les dégâts éventuels ou les frais de nettoyage non-prévus seront facturés en sus.

Ce tarif est applicable dès le 1er janvier 2009.



Demande de location

Ecole/club/association:

Date(s) souhaitée(s):

Nombre de participants approximatif:

Genre de manifestation:

- | | |
|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> meeting | <input type="checkbox"/> match football |
| <input type="checkbox"/> championnat | <input type="checkbox"/> entraînement football |
| <input type="checkbox"/> fête | <input type="checkbox"/> camp |
| <input type="checkbox"/> entraînement | <input type="checkbox"/> divers: |

Installation(s) utilisée(s):

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> anneau | <input type="checkbox"/> local buvette |
| <input type="checkbox"/> pelouse centrale | <input type="checkbox"/> local multifonctions |
| <input type="checkbox"/> tour chronométrage | <input type="checkbox"/> local arbitre / infirmerie |
| <input type="checkbox"/> vestiaire(s): nombre: | <input type="checkbox"/> zone centrale |
| <input type="checkbox"/> tables/bancs pour l'ext.-nbre :.... | <input type="checkbox"/> autres locaux: |

Matériel souhaité:

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> matériel compétition | <input type="checkbox"/> matériel d'entraînement: |
| <input type="checkbox"/> chronométrage | <input type="checkbox"/> sonorisation |
| <input type="checkbox"/> tables/bancs pour l'ext.-nbre :.... | <input type="checkbox"/> autre : |

Désirs particuliers/remarques:

.....

Nom et prénom:

Adresse:

NPA – Lieu:

E-Mail: Tél:

Lieu et date:

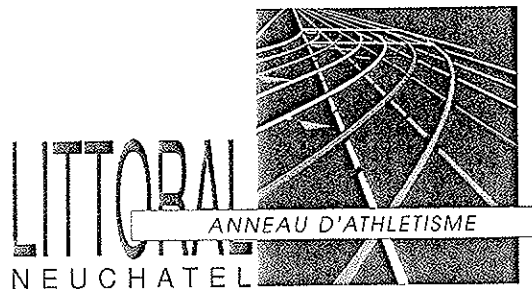
Signature:

.....

.....

A retourner de suite ou au minimum 3 semaines avant la manifestation à :
SIAALN – Rte des Longues-Raies 2 – 2013 Colombier. SIAALN@ne.ch.

SIAALN – Administration communale – 2068 Hauterive



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ANNEAU D'ATHLETISME DU LITTORAL NEUCHATELOIS (SIAALN), A COLOMBIER

Règlement d'exploitation de la buvette et local multifonctions

Location

Art. 1.- Le SIAALN loue aux clubs, écoles, particuliers le local buvette et le local multifonctions selon le tarif en vigueur. Après la manifestation, une facture est adressée au locataire pour les locaux et les boissons.

Prise des locaux

Art. 2.- Le locataire prendra contact avec le concierge surveillant quelques jours avant la manifestation.

Une clé permettant l'accès au(x) local(aux) loué(s) sera remise avec l'inventaire du matériel et des boissons. Les locaux loués ne peuvent pas être mis à la disposition d'autres personnes.

Grillade-friture

Art. 3.- Il est formellement interdit de faire des grillades et de la friture à l'intérieur des locaux. Il est strictement interdit de visser, coller, clouer dans les locaux. Tous objets dégageant une forte fumée sont interdits.

Reddition des locaux

Art. 4.- Le ou les locaux doivent être rendus au concierge au plus tard 24 heures après la manifestation.

Conditions de reddition :

- Les chaises doivent être posées sur les tables. Les tabourets posés sur le bar.
- Les poubelles doivent être vidées.
- Les locaux seront brossés.
- **Eliminer le verre des bouteilles apporté par le locataire.**
- **Le PET est déposé dans les poubelles réservées à cet usage.**
- Le comptoir, l'évier et le potager seront nettoyés.
- **La machine à laver la vaisselle sera vidangée par nos soins.**

Le matériel de nettoyage est mis à disposition.

Fournisseur

Art. 5.- **Chaque locataire a l'obligation de consommer les boissons mises à disposition par le SIAALN (y.c la bière).** Le SIAALN a conclu un contrat d'exclusivité avec la Famille DELLEY, à Boudry. Si le locataire souhaite pouvoir disposer d'un stock plus important de boissons fraîches ou d'autres prestations (tente, remorque réfrigérée, etc. il peut s'adresser suffisamment tôt au concierge. Le SIAALN peut également mettre à disposition un grand frigo complémentaire. Chaque locataire peut éventuellement choisir son fournisseur de vin. Sur demande, le vin peut également être fourni par le SIAALN.

Prix des boissons

Art. 6.- Toutes les boissons vendues seront facturées au prix coûtant (idem pour les produits de la machine à café), toutes taxes comprises (taxe de recyclage – TVA).
Le locataire est libre de fixer le prix de vente des boissons.

Machine à café

Art. 7.- La machine mise à disposition permet de fournir les produits suivants : cafés (normal – expresso – ristretto – cappuccino), lait chaud, eau chaude pour le thé.
Le locataire est responsable de fournir le sucre, le chocolat en poudre et la crème à café.

Vaisselle

Art. 8.- **La vaisselle jetable (gobelets – verres – assiettes – brasseurs) est fournie par le locataire.**
Sur demande, le propriétaire peut louer de la vaisselle et des services pour 60 personnes au maximum.

Musique

Art.10.- Il est interdit de diffuser de la musique entre 22h.00 et 08h.00.

Nettoyage des locaux

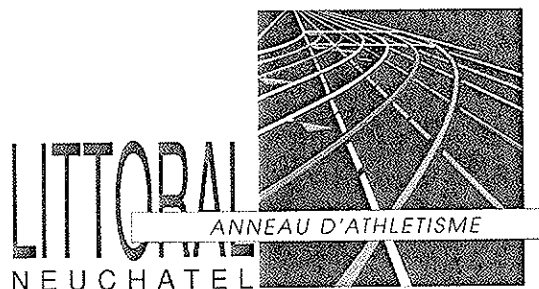
Art.11.- Si les rangements (tables-chaises-boissons-verres vides) et le nettoyage des locaux ne sont pas effectués, il sera facturé Fr. 50.-/l'h.

Le comité directeur du SIAALN

Colombier, le 07 avril 2009/Mi

Annexes :

- tarifs de location
- prix de vente des boissons



Buvette du Stade du Littoral, à Colombier

Tarifs de location

- | | |
|-----------------|---------------------|
| ➤ Local buvette | Frs. 60.00 par jour |
| ➤ Local réunion | Frs. 50.00 par jour |

Le prix de location comprend l'utilisation des locaux avec tout l'équipement.

(tarifs valables pour les sociétés sportives – pour les autres locataires Fr. 110.00 par jour et par local)

Prix de vente des boissons – TTC

- | | |
|------------------------------------|-------|
| ➤ Coca-Cola 50 cl. | 1.50 |
| ➤ Coca-Cola zéro 50 cl. | 1.50 |
| ➤ Valser gaz et naturelle 50 cl. | 1.20 |
| ➤ Rivella rouge 50 cl. | 1.55 |
| ➤ Nestea Lemon 50 cl. | 1.55 |
| ➤ Nestea Peach | 1.55 |
| ➤ Bière Calanda 30 cl. | 1.50 |
| ➤ Bière Calanda par fût de 20 lit. | |
| ➤ Cafés/lait | 0.50 |
| ➤ Vin blanc Chasselas 50 cl. | 5.50 |
| ➤ Pinot noir et Œil de Perdrix | 10.00 |

Valable dès ce jour

SIAALN

Liste des utilisateurs du Stade du Littoral

<u>Ecoles - clubs</u>	<u>Responsable</u>	<u>No tél.</u>	<u>Réservation</u>
CPMB pierre.gindraux@rpn.ch christian.joray@rpn.ch	Christophe PETREMAND - directeur Les Longues-Raies 11 2013 Colombier	032/843 48 00	selon disponibilités, tous les jours de 08h.15 à 17h.15
CESCOLE pierre.wexsteen@rpn.ch	Pierre WEXSTEEN - directeur Av. de Longueville 11 2013 Colombier	032/841 18 77	lundi-mardi-jeudi-vendredi = journée mercredi matin
CEP Cortailod slylmoulinier@tele2.ch	Laurent MOULINIER Rue des Sagnes 10 2300 La Chaux-de-Fonds	032/968 47 56 079/727 24 37	mardi 17h.30 - 20h.00 mercredi 16h.30 - 20h.00 jeudi 18h.00 - 20h.00
FSG Bevaix allemanno@bluewin.ch	Stéphane ALLEMANO Sagne 36 2022 Bevaix	032/835 28 43 079/434 94 21	jeudi 18h.00 - 20h.00
FSG Corcelles-Cormondrèche bart.degeeter@citycable.ch	Bart DE GEETER Ch. des Cottages 3 1007 Lausanne	021/625 69 40 076/481 04 71	vendredi 18h.30 - 20h.30 du 17 avril au 02 octobre 2009
FC Neuchâtel-Xamax alain.stritt@net2000.ch secretariats@xamax.ch	Alain STRITT Case postale 2749 2001 Neuchâtel	079/606 50 10 032/725 44 28	selon plan réservations
FC Colombier fc-colombier@bluewin.ch www.fc-colombier.ch	Martine et René CHAUTEMS Terrain des Chézards 2013 Colombier	079/205 50 76	lundi 17h.30 - 19h.00 - juniors D - mercredi F1+F2 17h.30-19h. vendredi 17h.30 - 19h.00 Inter. C samedi 09h.30 - 11h.00 - école de football
FC Auvernier admin@fc-auvernier.ch www.fc-auvernier.ch	Serge MARCHAND Case postale 18 2012 Auvernier	079/408 78 36	lundi 19h.00 - 20h.30 - juniors B et juniors C

Ces réservations sont valables sous réserve de l'organisation de manifestations

Pour les clubs de football - l'horaire sera revu au mois de juin 2009

20.04.2009

LISTE DES RESERVATIONS DE L'ANNEAU D'ATHLETISME DU LITTORAL NEUCHATELOIS A COLOMBIER

Date	Heure de location	Genre de manifestation	Organisateur
Samedi 21 février	15h.00 - 18h.00	Match amical	FC Saint-Blaise
Samedi 07 mars	16h.00	Match FC La Chaux-de-Fonds - FC Schaffhausen	FC La Chaux-de-Fonds
Lundi 09 mars	20h.00	Match amical FC Auvernier	FC Auvernier
Samedi 14 mars	matinée	Footathon	FC Colombier
Samedi 14 mars	16h.00	Match amical	FC Saint-Blaise
Dimanche 15 mars	08h.00 - 14h.00	Semi-marathon CEP	CEP Cortaillod
Jeudi 19 mars	20h.00	Match amical FC Saint-Blaise - Les Gen. s/Coffrane	FC Saint-Blaise
Vendredi 20 mars	18h.00 - 19h.30	Entraînement FC Colombier Inter C	FC Colombier
Dimanche 22 mars	14h.00	Match Ntel-Xamax M14 - Team La Côte Vaud	Neuchâtel-Xamax
Samedi 29 mars	16h.00	Match FC La Chaux-de-Fonds - FC Lugano	FC La Chaux-de-Fonds
Lundi 30 mars	18h.00 - 20h.30	Test matériel sport	Ochsner Sport
Samedi 04 avril	08h.00 - 09h.00	Test 12 minutes	Les Chevrans
Samedi 04 avril	13h.30	Match M15 Ntel-Xamax - Team Riviera Vaud	Neuchâtel-Xamax
Samedi 04 avril	16h.00	Match M16 Ntel-Xamax - Team Nord Vaudois et Broye	Neuchâtel-Xamax
Samedi 04 avril	19h.45	Match FC La Chaux-de-Fonds - FC Gossau	FC Gossau
Jeudi 09 avril (prov.)	12h.00 - 18h.00	Tournoi sélections M13 (NE - VD - FR)	ANF
Dimanche 19 avril	18h.00 - 22h.00	Cours arbitres ANF	ANF
Mercredi 22 avril	19h.30	Match vétérans - FC Colombier - FC Floria	FC Colombier vétérans
Vendredi 24 avril	19h.30	Match vétérans - FC Colombier - Anciens La Chaux-de-Fonds	FC Colombier vétérans
Vendredi 08 mai	13h.30	Match M15 Ntel-Xamax - Etoile Carouge	Neuchâtel-Xamax
Samedi 09 mai	18h.00 - 22h.00	Cours arbitres ANF	ANF
Mercredi 13 mai	17h.00 - 21h.00	Test d'entrée cours J+S moniteurs football	Service cantonal des sports
Vendredi 15 mai	08h.00 - 12h.00	Test d'entrée cours J+S moniteurs football	Service cantonal des sports
Samedi 16 mai	14h.00	Match Ntel-Xamax M15 - Team Lausanne Vaud	Neuchâtel-Xamax
Samedi 23 mai	16h.00	Match Ntel Xamax M16 - Team Lausanne Vaud	Neuchâtel-Xamax
Samedi 23 mai	journée	CSI Jeunesse et mémorial Claude Meisterhans	CEP Cortaillod
Mercredi 27 mai	19h.30	Match vétérans - FC Colombier - FC Le Parc	FC Colombier vétérans
Vendredi 29 mai	journée	Finale 1000 m. Gruyère CEP	CEP Cortaillod
Mercredi 3 juin	18h.00 - 22h.00	Cours arbitres ANF	ANF
Jeudi 04 juin	journée	Journée athlétisme scolaire ANA	ANF
Mercredi 10 juin	journée	CSI athlétisme	CEP Cortaillod
Samedi 13 juin	13h.00 - 17h.00	Examens athlétisme - étudiants(es) cep	FSG Bevaix
Mercredi 17 juin	09h.00 - 18h.00	Tournoi jun. F + finale coupe neuch. Jun. D + match barrage	Université de Neuchâtel
Samedi 20 juin	16h.30 - 18h.30	Sortie du personnel - terrain central	ANF
Vendredi 26 juin	13h.00 - 17h.00	Examens athlétisme - étudiants(es) cep	Fondation Les Perce-Neige
Mercredi 1er juillet	18h.00 - 22h.30	Tournoi vétérans FC Colombier	Université de Neuchâtel
Vendredi 21 août (prov.)	journée	Meeting athlétisme	FC Colombier vétérans
Samedi 22 août	journée	Meeting	CS Les Fourches
Dimanche 6 septembre	journée	Cours de perfectionnement J+S moniteurs football	FSG Bevaix
Vendredi 23 octobre	journée		Service cantonal des sports

20.04.2009

Saint-Martin, le